

# Le Canard Vigilant

Numéro **343** — Mercredi 7 avril 2021



## Dans ce numéro :

- **Fermetures des écoles et télétravail : aux salariés de se débrouiller !!!!** 2
- **Bonus : tambouille, bidouille (et magouilles ?) à la BGC !** 3
- **Participation et intéressement en baisse : les salariés injustement sanctionnés !** 4
- **Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...** 4



le Canard  vigilant

Une publication du syndicat  
CGT Natixis.

Consultez le site intranet :

<http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Consultez le site internet :

<http://natixis.reference-syndicale.fr/>

COVID-19 CHRONIQUES DU TÉLÉTRAVAIL





## Fermetures des écoles et télétravail : aux salariés de se débrouiller !!!!

*Natixis ne comptant pas aller au-delà (jamais de la vie) des recommandations nationales les salariés vont devoir se débrouiller ... merci le « top employeur » !*

Pour ceux qui auraient des jours de congés à foison, ce serait le moment de les poser (mais attention quand même à ne pas perturber le service !!). Pour tous d'ailleurs il n'est pas prévu pour le moment d'endiguer les éventuelles pertes de congés payés non posés avant la fin mai (mais on peut repositionner ceux qui ont été posés en cas de nécessité).

Pour ceux en télétravail qui doivent nourrir, garder et faire étudier leur progéniture, il serait possible de lever le pied avec l'accord de leur hiérarchie (mais attention quand même à ne pas perturber le service !!).



## Je travaille chez un top employeur !

Pour ceux obligés de venir sur site (en continu ou par rotation), il faudra continuer à venir sur site ! Mais votre manager a été sensibilisé à assouplir votre obligation (Si ça ne perturbe pas le service !!).

Ceux qui ne se voient pas renoncer à venir volontairement un jour sur site, pourront continuer puisque ça ne perturbe pas le service de toute façon.

Enfin pour ne pas perturber les salariés présents physiquement, le CSE s'accorde avec les restaurateurs de façon à continuer à pouvoir les nourrir.



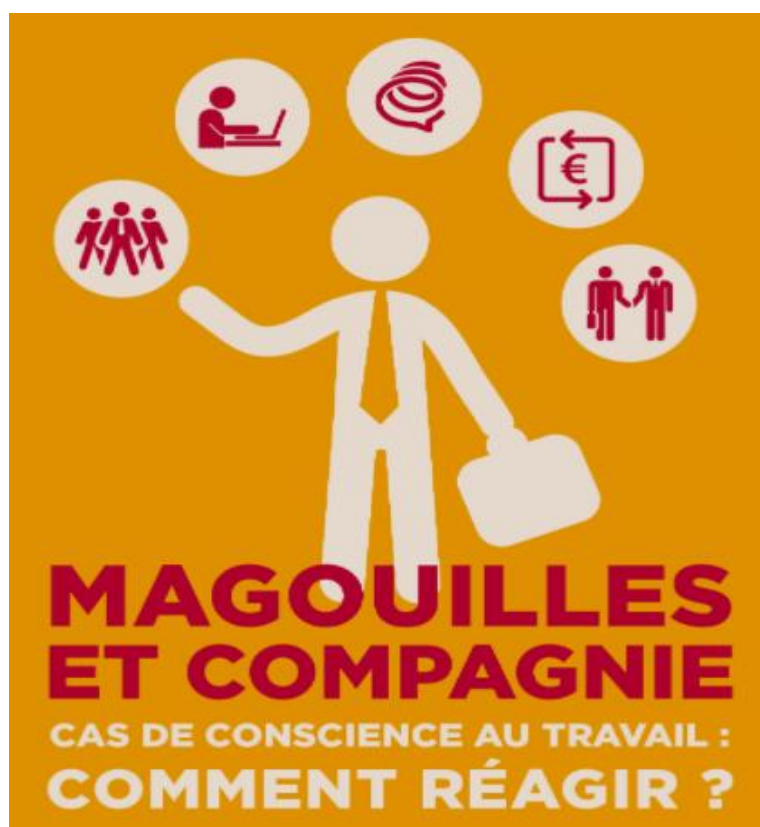
## Bonus : tambouille, bidouille (et magouilles ?) à la BGC !

*Les élus du CSE avaient déjà questionné l'opacité de la politique de distribution des bonus, là c'est le pompon ...*

On a beau dire à nos enfants qu'il faut **montrer l'exemple**, force est de constater que cette exemplarité **ne ruisselle pas naturellement** depuis les niveaux les plus élevés. En tout cas pas **chez Natixis**.

Alerté de certaines irrégularités dans la distribution des bonus à la **BGC** (on reste large), notre Direction nous a indiqué qu'il n'y avait **pas de problèmes**. Donc pas d'inquiétudes, quelles que soient **les rumeurs** elles sont nécessairement **fausses** et tout est **sous contrôle**.

En fait, limite, **tout est assumé**. Comprenez qu'il est rigoureusement interdit par la Loi (et Natixis ne se permettrait pas de la contourner, non, non, non) de promettre des bonus par nature nécessairement variables (et tout le monde sait que **2020 c'est une mauvaise année**, donc ...). Par contre, pour conserver **certains "Talents"** il n'est pas idiot (selon notre Direction) de **décorrélérer** leurs rémunérations variables d'éléments extérieurs en attendant un **retour à meilleure fortune** (au sens de chance, attention).



Bref, c'est **clairement pas clair** ! Mais heureusement le **Comité de rémunération** a tout **validé** donc c'est que c'est pour le moins ... **licite**, à défaut peut-être d'être moral (bon on est des banquiers quand même). Et il ne rigole pas le **Comité de rémunération**, même s'il **a tout gobé** pour l'élaboration de l'**indemnité de départ frauduleuse de notre ancien Directeur Général** ...



## **Participation et intéressement en baisse : les salariés injustement sanctionnés !**

*Natixis est une entreprise socialement responsable ... rappelez-vous la dernière pub !*

La CGT, ainsi que d'autres organisations syndicales, réclame le versement d'un supplément d'intéressement et/ou d'un supplément de participation au titre de l'année 2020.

Les salariés ont travaillé dans des conditions difficiles durant l'année écoulée et il serait scandaleux que les montants versés au titre du P+I (participation et intéressement) soient amputés !

## **Pour y voir clair : Restez connectés à la CGT ...**

Sur notre site intranet : <http://syndicats.intranatixis.com/cgt/>

Ou sur notre site internet : <http://natixis.reference-syndicale.fr/>